



PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Informations

Echelle 1 / 5.000 ème



Vu pour être annexé à l'arrêté municipal du soumettant à l'enquête publique le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Pascal GILLAUX

Document initial approuvé le : 20.05.1988

Bureau d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippeville
B.P. 10278 - 06203 SÈVIGNY Cedex
Tel. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
Email : burma@fromenne.fr

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Sources : - Report des courbes de niveaux à partir du Scan25
- Digitalisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune

LÉGENDE

--- Limite de Commune

Frontière Belgique

Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Prémption Urbain défini par les articles L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.
(Totalité des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par le P.L.U.)

Zone d'isolement acoustique
en application de l'arrêté préfectoral n°2010-199 du 5 mai 2010 :
- RD.949 - (tronçon 02) : 30 m de part et d'autre de la voie

